



LE MOT DU GROUPE CGT DU CESER PAYS DE LA LOIRE

SESSION PLENIERE DU 1^{er} OCTOBRE

SESSION PLENIERE DU 19 OCTOBRE

L'ESSENTIEL

La session du 1^{er} octobre était consacrée spécifiquement à la [saisine de la présidente du Conseil Régional sur les métiers en tension](#).

La session du 19 octobre a été consacrée aux avis réglementaires sur la [dernière décision modificative de 2021](#) et sur les [orientations budgétaires 2022](#), ainsi qu'au [rapport du CESER sur l'illectronisme](#).

Ces sessions étaient les premières du nouveau mandat du Conseil Régional, ce qui nous a valu la visite de la présidente du Conseil Régional, à qui la CGT a rappelé les difficultés posées par le raccourcissement des délais d'examens des dossiers par le CESER.

Nous rappelons en fin de document les [travaux en cours au CESER](#).

SAISINE SUR LES METIERS EN TENSION

La présidente du Conseil régional a saisi le CESER au cœur de l'été 2021 pour une contribution sur les difficultés rencontrées par les entreprises pour recruter des salariés, à rendre pour le 1^{er} octobre. Le CESER a dû travailler dans un temps très bref, pour rendre une contribution pour laquelle la CGT a apporté un certain nombre d'éléments. Elle a également rédigé sa propre contribution.

La contribution reste cependant insuffisante, c'est pourquoi la CGT s'est abstenue.

[Voir la lettre du groupe n°198](#)

SECONDE DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE DE 2021

La décision modificative donne lieu à changements peu significatifs en montant au regard du budget de la Région.

Parmi les rapports présentés par l'exécutif régional, figurait le **plan « mobilisation pour l'emploi »**, qui faisait suite à la saisine de la Région sur les métiers en tension. Le CESER se montre dans son avis particulièrement critique sur le dispositif « prim' ojob ».

La CGT s'est abstenue sur l'avis du CESER concernant la DM d'octobre 2021, après que le bureau du CESER a édulcoré ce que les commissions avaient écrit sur ce plan régional pour l'emploi.

A l'occasion du début du mandat du Conseil Régional, la Présidente du Conseil Régional, C. Morançais, est venue devant l'assemblée du CESER. **La CGT lui a rappelé dans une intervention son opposition à la réduction du délai de préparation des commissions.**

[Voir la lettre du groupe n°199](#)

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Le rapport d'orientations budgétaires, présenté sans vote au Conseil Régional, est un document politique qui présente les grandes orientations politiques et budgétaires de l'année à venir, avec une vision sur les agrégats sur 3 ans.

Dans son avis, Le CESER souligne en particulier la Région doit pleinement assumer sa fonction de chef de file des politiques publiques de Jeunesse sur le territoire, alors que de nombreux jeunes subissent de nouvelles formes de pauvretés, de mises en échec et précarités sociales.

La CGT a voté l'avis du CESER.

[Voir la lettre du groupe n°200](#)

AGIR CONTRE L'ILLECTRONISME EN PAYS DE LA LOIRE

Si le sujet de l'illectronisme constitue un enjeu social important, la CGT a d'emblée regretté que le CESER se limite dans cette étude au strict périmètre de la commission emploi-formation-métiers de demain, sans remise en question la dématérialisation des services publics.

Elle s'est toutefois investie pleinement dans ce rapport et a contribué à le rendre acceptable. Elle l'a donc voté.

[Voir la lettre du groupe n°201](#)

LES TRAVAUX EN COURS AU CESER

Actuellement, le CESER travaille notamment sur les dossiers suivants : les **plans et schémas de santé** à l'échelle régionale (vote début 2022), **l'agriculture** en Pays de la Loire (vote en décembre 2021), le **bâtiment tertiaire et la transition énergétique** (vote en décembre 2021), **l'arbre** (vote en décembre 2021), le **patrimoine** (vote juin 2022).

Les conseillers et conseillères CGT au CESER : Eric Bachelot, Christophe Besnard, Olivier Haquette, Marie-Laure Hermouet, Yvic Kergroac'h, Marie-Colette Luneau, Diane Oble, Catherine Paris, Didier Robert restent à votre disposition.

Courriel : cgtpaysdeloire@wanadoo.fr / tel 02.41.20.03.21